

## Steve Hill

Le guitariste nous prouve une fois de plus que le titre de rockeur lui colle à la peau. P56



## Carole Laure

se fait le porte-voix de *AGIR/art des femmes en prison*, exposition multidisciplinaire rassemblant des œuvres de 49 femmes incarcérées. P42



## cinququestions Carole Laure

# La résilience par l'art

Actrice, cinéaste, chanteuse, passionnée de danse, esprit libre et engagé, Carole Laure se fait le porte-voix de *AGIR/art des femmes en prison*, exposition multidisciplinaire rassemblant des œuvres de 49 femmes incarcérées.



**Pascale Gauthier**  
24 Heures

Cette expo, ainsi que le livre-CD *Temps d'Agir* (éd. Planète Rebelle/Les Filles Électriques) lancé à cette occasion, sont issus du projet *AGIR par l'imaginaire*, dirigé par la Société Elizabeth Fry du Québec et l'organisme Engrenage Noir/LEVIER, en collaboration avec quatre établissements de détention (Maison Tanguay, pénitencier de Joliette, Institut psychiatrique Philippe-Pinel et maison de transition Thérèse-Casgrain). Huit artistes professionnels se sont également joints à ce processus d'exploration et de création.

### 1 Pourquoi avoir voulu soutenir ce projet en particulier?

C'est que je crois beaucoup à la résilience des personnes. Et à la résilience à travers l'art. Le côté artistique peut absolument faire découvrir des passions. Je crois à ça. Beaucoup. J'ai toujours

trouvé que l'artistique pouvait être une grande thérapie pour plein de gens. C'était d'ailleurs le sujet de mon deuxième long métrage, *CQ2*...

### 2 Que vous a personnellement apporté cette implication?

Ça a changé ma propre vision. J'ai visité la prison Tanguay, et j'ai été très étonnée de voir que beaucoup étaient des jeunes femmes, qui viennent de milieux très pauvres, et qui ont un passé très lourd... Je me disais que si on avait le passé qu'elles ont, nous aussi on en serait venue à faire des petits délits. Et les conditions de détentions que j'ai vues sont épouvantables... Je ne pensais pas que c'était autant de misère et de souffrances. Et la plupart de ces filles ne savent pas où aller quand elles sortent de prison. Elles ont un dossier judiciaire, n'ont pas d'argent, tout le monde a peur de les engager... donc elles recommencent dans le même milieu. Ça devient un cercle vicieux.

### 3 Au fil de ce processus artistique, quels effets avez-vous pu constater sur ces femmes?

Elles ont été passionnées par ça; tout d'un coup, elles se sont allumées. Quand j'ai demandé : dis-moi, toi, tu as fait quoi? Tout de suite, c'est comme le visage de la fille s'allumait, elle devenait tout excitée à me raconter ce qu'elle avait fait. Ça leur a donné une raison de s'exprimer différemment, de découvrir peut-être aussi une autre possibilité de vie quand elles sortent. Ça leur donne une confiance aussi. Un autre regard sur elle-même.

### 4 Et que pouvez-vous dire des œuvres qu'elles ont réalisées?

J'ai été bluffée par le travail artistique de ces filles. J'ai été agréablement surprise de voir que ce n'était pas un regard misérabiliste. Ce sont des œuvres fortes. Vous devez voir; des photos, des vidéos, des collages, des écritures, de la musique, de la danse contemporaine... un travail extraordinaire. Par exemple, il y en a une qui pendant deux ans a répertorié les sons d'où elle était incarcérée : sons de portes, de clés, d'oiseaux à travers les barreaux... Un travail vraiment remarquable.



### 5 Qu'est-ce qu'une exposition comme AGIR peut inculquer aux visiteurs du grand public?

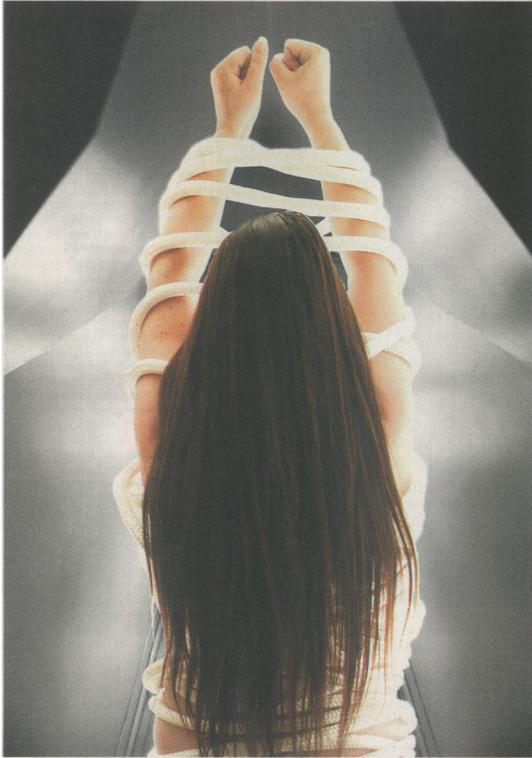
Changer leur regard sur ces filles qui sortent de prison. Parce qu'elles s'expriment à partir de leur vécu. Et pendant la semaine, il va y avoir

aussi des tables rondes, donc ça va encore mieux informer le public. Et les gens pourront discuter avec certaines de ces filles. Il faut dire que dans ce cas, ce sont toutes des filles qui peuvent être réhabilitées. Mais personne ne leur donne de porte de sortie. C'est quand elles sortent que

le public doit les aider. L'exposition, le livre, les ateliers vont aider à changer ça, en ce sens.

Jusqu'au 16 juin à la Galerie Eastern Bloc. Pour l'horaire des tables rondes et autres infos : [www.expoagir.com](http://www.expoagir.com)

## VIVRE



Finalité finale est une œuvre de Geneviève Fortin, ex-détenue, qui était en transition à la maison Thérèse-Casgrain pendant le projet Agir — art des femmes en prison. « J'ai voulu exprimer comment en prison, on est en captivité, explique-t-elle. On est dans un environnement exigü et c'est dur de rester sain dans un environnement aussi malsain. » PHOTO FOURNIE PAR AGIR, ART DES FEMMES EN PRISON

## SOCIÉTÉ

## DES DÉTENUÉS EXPOSENT ET S'EXPOSENT

Si elles sont en dedans, c'est qu'elles l'ont mérité, dit-on. C'est qu'elles l'ont choisi, croit-on souvent. Et si on croyait mal? Et si derrière chaque femme détenue, il y avait aussi une mère, une sœur, une voisine, bref, une personne au parcours beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît?

Un être humain capable, outre de délits, d'écrire, de chanter, de danser? En un mot: de créer? Une expo inusitée, dure et bouleversante à la fois, aborde la question.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE  
Ruth Gagnon, directrice générale de la Société Élizabéth Fry du Québec (à gauche), et Aleksandra Zajko, coordonnatrice de l'exposition (à droite), en compagnie de Geneviève (au centre), l'une des 49 participantes du projet Agir — art des femmes en prison.

SILVIA GALIPEAU

« Je veux juste dire au monde qu'on n'est pas seulement des criminelles. J'ai été autre chose, moi, avant de faire ça », dit aussi une voix anonyme dans un montage sonore présenté dans le cadre de l'exposition Agir — art des femmes en prison, qui s'ouvre vendredi à la galerie Eastern Bloc.

« Derrière chaque histoire de prison, il y a une pauvre histoire. Je suis la fille de ma mère et la mère de mes fils », écrit quant à elle Josée, sur une affiche. « Je te demande pardon pour mes maladroites, je ne te blâme pas de m'en vouloir parfois », chante quant à elle Kathy, à son « p'tit loup ».

Il s'agit, sauf erreur, d'une première au Canada: 49 détenues qui exposent ainsi publiquement leurs œuvres - des montages vidéo, audio, des photos, collages et autres -, créées en collaboration avec huit artistes interdisciplinaires, entre 2008 et 2010. Née d'une association entre la Société Élizabéth Fry du Québec (un organisme visant à favoriser la réinsertion des femmes judiciairisées) et Engrenage Noir/Lévier (soutenant l'art communautaire et l'art activiste

humaniste), l'expo n'est toutefois pas le fruit d'un travail d'art thérapie. Il s'agit plutôt d'art « communautaire ». Les huit artistes professionnels ont ainsi travaillé sur un pied d'égalité avec les femmes, à travers 11 ateliers thématiques (photo, son, danse, etc.), offerts à la fois à la Maison Tanguay, au pénitencier

**On a voulu voir si la création, l'art, pouvait être un levier de motivation pour les femmes, afin de les activer, de les amener à travailler en équipe, à relever leur estime d'elles-mêmes et leur confiance en elles**

— Aleksandra Zajko, coordonnatrice du projet.

de Joliette, à l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel et à la maison de transition Thérèse-Casgrain. « L'idée, c'était d'amener des artistes professionnels en milieu carcéral », résume la coordonnatrice Aleksandra Zajko.

Objectif? « On a voulu voir si la création, l'art, pouvait être un levier de

motivation pour les femmes, afin de les activer, de les amener à travailler en équipe, à relever leur estime d'elles-mêmes et leur confiance en elles », répond-elle. Mieux, à travers l'exposition, « on a voulu que leur art sorte de la prison, qu'il soit vu par le public et que ça suscite un dialogue social ».

Pensé par la directrice artistique Vanesa Mazza, le parcours de l'exposition est aussi une véritable métaphore de la vie « en dedans »: les clôtures sont très présentes, ainsi que les petites télé de cellules, les tables de pique-nique et, bien sûr, les téléphones publics, seul et unique moyen de communication avec l'extérieur.

Chaque œuvre, chaque pas de danse, chaque refrain semblent crier le droit d'exister. « Y a-t-il une place pour moi, après toutes ces années? Y a-t-il une place pour moi, après toutes ces années? Y a-t-il une place? » répète ainsi une bande sonore.

Vrai, vu leur condition, la plupart des femmes détenues ne seront pas au vernissage, demain soir. Mais leur voix, elle, y sera. Et puis quelques-unes, comme Geneviève, en voie de réinsertion, seront présentes pour les représen-

ter. Fièrement. « Oui on est fières! Parce qu'on a réalisé quelque chose dont on peut être fières. Alors qu'en prison, on est là parce qu'on a fait quelque chose dont on n'est pas fières... » précise la jeune femme, qui a fait son temps au pénitencier de Joliette.

« Oui, le projet m'a changée, poursuit-elle. Je me suis rendu compte que j'étais capable de terminer un projet, de réussir quelque chose, dit-elle devant son œuvre photographique. Je n'ai jamais lâché, et regardez, aujourd'hui, je suis à l'université! Des fois, il suffit d'un coup de pouce... »

Non, les artisans du projet n'ont pas la prétention d'avoir ainsi changé toutes les femmes. Par contre, ils espèrent bien changer le regard que porte sur elles la société. « On souhaite que les gens soient touchés par leur travail, conclut la directrice générale de la Société Élizabéth Fry, Ruth Gagnon. Et qu'on reconnaisse en elles des personnes à part entière. »

Agir — art des femmes en prison, est présenté à la galerie Eastern Block, 7240, Clark, du 27 mai au 16 juin. Infos: [www.expoagir.com](http://www.expoagir.com)

## CAROLE LAURE EN « PRISON »

La cinéaste et actrice Carole Laure et l'artiste interdisciplinaire Devora Neumark sont les porte-voix de l'événement AGIR – Art des femmes en prison qui aura lieu du 27 mai au 16 juin à la galerie Eastern Bloc. Les deux créatrices mettront en lumière un projet qui a duré deux ans et qui a permis à 49 femmes incarcérées de participer à un projet artistique avec la complicité de 8 artistes multidisciplinaires. L'exposition comprendra 35 œuvres autant en arts visuels, que cinéma, musique et danse.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

## EXPOSITION

## Carole Laure touchée et solidaire

■ Elle est porte-parole d'une exposition d'œuvres réalisées en prison

Carole Laure prête son nom à une exposition d'œuvres créées par des femmes en prison. Elle a rencontré plusieurs d'entre elles, notamment à l'établissement Maison Tanguay, des femmes qui l'ont beaucoup touchée.

AGNÈS GAUDET  
Le Journal de Montréal

**Q Pourquoi avez-vous accepté d'être la porte-parole de ce projet ?**

**R** J'ai vu les réalisations de ces femmes en prison et j'ai trouvé ça formidable. Il y a deux ans qu'elles travaillent là-dessus. Elles se sont inscrites à des ateliers (jumelés à des artistes). On leur a donné une passion pour leur permettre d'échanger, d'égal à égal, de s'exprimer. Ça m'a beaucoup touchée.

**Q Vous avez rencontré ces femmes en prison, en maison de transition et à l'extérieur. Vous avez parlé avec elles, qu'est-ce que vous en retenir ?**

**R** J'ai surtout rencontré des femmes qui purgent de courtes peines, de deux ans et moins, qui reviennent faire de fréquents séjours, pour des délits mineurs. Elles rentrent, elles sortent. Des femmes pour qui la prison signifie abus, violence, inceste. J'ai écouté leur histoire et je me suis dit : « Ça aurait pu m'arriver à moi aussi. Je pourrais être à leur place. J'aurais pu décider de voler pour éviter le viol.

**Q Qu'avez-vous constaté ?**

**R** Beaucoup d'entre elles sont des filles de la rue parce que, chez elle, ça ne marchait pas. Plusieurs aussi ont des problèmes mentaux. J'irais jusqu'à dire que, pour certaines, la prison est plus sécuritaire que la maison. J'ai été frappée par leur âge. Elles sont très jeunes, plusieurs sont autochtones.

**Q Comment ont-elles réagi à votre présence ?**

**R** Elles étaient fières de montrer leurs réalisations, de parler. Autour d'une table, je leur ai posé des questions, j'ai voulu savoir. Dans leurs réponses, j'ai vu la fierté, une dignité à pouvoir s'exprimer.

**Q Malgré la détresse que vous avez rencontrée, vous restez positive, pourquoi.**

**R** Parce que je sais que n'importe qui, malgré ses problèmes, peut s'en sortir avec de l'aide. Une d'entre elles est d'ailleurs aujourd'hui étudiante à l'université. Je crois qu'on peut sauver les gens par l'éducation.

**Q Est-ce un peu le genre de messages que vous aimez véhiculer dans vos films ?**

**R** Oui. Dans mes films, quand je parle de problèmes, il y a toujours de l'espoir en finale, toujours une porte ouverte.



PHOTO D'ARCHIVES

■ Carole Laure, éblouie par les œuvres des femmes incarcérées, leur prête main-forte.

**Q Vous serez présente à l'exposition intitulée Agir/Art des femmes en prison et vous espérez que beaucoup de gens iront la visiter. À quoi servira cet événement ?**

**R** À combattre les préjugés et à sensibiliser les gens. Trop souvent, on croit que prison égale mauvaise femme. Ces filles sortent de prison et se retrouvent sur le trottoir avec leur petit sac de papier, elles sont sur la drogue, elles n'ont nulle part où aller et ne savent pas comment s'en sortir. Nous, à cause de la peur qu'elles suscitent, on les juge et on détourne le regard. Si on s'attardait une minute à leur histoire, on changerait d'opinion. Il y a des meurtrières, des cas graves, mais aussi beaucoup de malchanceuses.

**Q Est-ce une responsabilité pour un artiste de prêter son nom à des causes humanitaires ?**

**R** Oui et beaucoup le font. J'admire ces gens. J'ai été éveillée à la violence conjugale alors que j'habitais sur la rue l'Esplanade à Montréal, à deux pas du centre Le Chainon. Je voyais arriver les femmes battues, violentées. Yvon Deschamps et Judy Richards ont beaucoup fait pour elles.

**Q Sur quel projet travaillez-vous en ce moment ?**

**R** J'écris mon quatrième scénario de long métrage. Le titre de travail est *Pensée sauvage*. Ce sera un film avec beaucoup de personnages, un film urbain dans les milieux de la musique, de la danse, du théâtre. Il sera terminé dans quelques mois.

**Q Habitez-vous toujours Montréal ?**

**R** J'ai toujours habité Montréal, à la campagne dans les Laurentides. Les gens croient que j'habitais Paris, parce que je tournais beaucoup à Paris. Je suis toujours résidente du Québec. Je tourne d'ailleurs toujours mes films ici. J'en fais le montage à Paris parce que ce sont des coproductions.

**Q Votre fille Clara Furey, danseuse, actrice et musicienne, et votre fils Tomas Furey (leur père est Lewis), étudiant en composition électroacoustique, se dirigent tous les deux en art. Quel conseil leur donnez-vous ?**

**R** Ils n'ont pas besoin de mes conseils (rire). Ils n'en veulent pas. C'est moi leur en demande.

## AGIR/ART

■ L'exposition Agir/Art des femmes en prison sera présentée à la Galerie Eastern Bloc, au 7240, rue Clark, à Montréal, du 27 mai au 16 juin 2011. L'entrée est libre. Pour plus d'info : [www.expoagir.com](http://www.expoagir.com)

■ L'exposition présente 35 œuvres réalisées par 49 femmes incarcérées et 8 artistes invités, dont Devora Neumark. Le projet a également fait l'objet d'un livre CD.

■ Les œuvres ont été réalisées de 2008 à 2010 dans quatre établissements : la prison provinciale Maison Tanguay, le pénitencier de Joliette, l'institut psychiatrique Philippe-Pinel et la maison de transition Thérèse-Casgrain.

■ Ce projet a été initié par la Société Elizabeth Fry du Québec (SEFQ) et Engrenage Noir / LEVIER.

SOURCE : EXPOAGIR

## Gagner sa liberté

Une exposition présente des œuvres de femmes incarcérées

CAROLINE MONTPETIT

**E**lles sont libres. La peine de prison est terminée, purgée, comme on dit. Mais tout reste à refaire: se trouver un logement, se trouver un travail, retrouver ses enfants. Vivre.

Julie-Chantale et Geneviève sont toutes deux sorties récemment du pénitencier fédéral de Joliette. La semaine prochaine, leurs œuvres figureront dans l'exposition *Agir*, qui présente le travail artistique effectué par une cinquantaine de femmes incarcérées à Joliette, Tanguay, Philippe-Pinel et la maison de transition Thérèse-Casgrain, durant deux ans. Geneviève y présente ces photos d'elle, hurlante, les yeux bandés par des cordes, intitulées *Finalité finale*.

«*En sortant de prison, je n'avais qu'une envie, retourner consommer de la drogue*», raconte cette jeune femme qui a reçu sa première condamnation, liée à la drogue, à 17 ans. C'est que la prison est un lieu d'interdits; interdit de se témoigner



VOIR PAGE A 12: LIBERTÉ

*Finalité finale*, de Geneviève, une des œuvres présentées dans le cadre de l'exposition *Agir*.

GENEVIÈVE

# LIBERTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

de l'affection publiquement, interdit de manifester de la colère, interdit de recevoir des courriels. En fait, c'est en arrivant à la maison de transition, lorsque lui est apparue la liberté de choisir, que Geneviève a décidé de s'abstenir. D'autres ex-détenues diront pourtant que la prison les a aidées, voire qu'elle leur a sauvé la vie. Julie-Chantale présente une vidéo intitulée *Anges ou démons* dans laquelle elle se montre partagée entre deux tentations au moment de sortir de prison: retomber ou rester sage.

Durant deux ans, une équipe d'artistes invitées et de détenues, toutes dirigées par Aleks Jazco, ont participé au projet Agir par l'imaginaire.

Destinées au grand public, les œuvres permettent au spectateur d'entrer dans la prison. On visite les petites cellules de Tanguay, héritées d'une architecture d'un autre âge, où grouillent les souris, paraît-il, ou les unités d'habitation de Joliette, beaucoup plus conviviales, que les femmes se partagent, où elles peuvent faire la cuisine, et dont elles ont la clé.

«*Le bruit des trousseaux de clés des gardiens à Tanguay, ça me rendait folle*», raconte Julie-Chantale. L'exposition, qui est d'ailleurs accompagnée d'un livre, *Temps d'agir*, paru aux éditions Planète rebelle, a entre autres pour but de sensibiliser le public à la réalité des femmes en prison et à la réinsertion sociale.

Car retourner vivre en société après avoir fait de la prison n'est pas si simple. «*Je connaissais beaucoup de femmes de plus de 40 ans qui n'arrivaient pas à se trouver un emploi dans un Couchetard parce qu'elles avaient fait de la prison*», raconte Geneviève. Elle-même a eu de la difficulté à se trouver un logement en sortant de la maison de transition, parce que les propriétaires potentiels savaient qu'elle avait un casier judiciaire.

## L'envers de la société

«*La punition indirecte, c'est de vivre l'après en société avec ce vécu*», écrit Claire, dans un livre sur le sujet, *La Justice pénale et les femmes*, que la société Elizabeth Fry vient de publier aux éditions du Remue-ménage. Pour Claire, le procès, la sentence, c'est «*comme si on te mettait nue dans une salle où tout le monde est habillé*». Et la prison, c'est aussi une sorte d'envers de la société. La personne qui a la plus grosse peine devient un pilier social en prison, parce qu'elle reste plus longtemps, raconte-t-elle.

«*Aujourd'hui, je ne dis pas à tout le monde autour de moi que j'ai fait de la prison. Et quand je le dis, le regard des autres sur moi change*», dit Geneviève. Et puis, à la sortie, il y a la peur de retomber.

«*As-tu vu les terrasses? Il me semble que ce serait bon. Une bonne petite bière... une bonne petite bière*», écrit Julie-Chantale pour expliquer son état d'âme au sortir de prison, alors qu'elle considère que l'alcool et la violence ont été les problèmes majeurs de sa vie.

Après leur sortie de prison, Julie-Chantale et Geneviève ont participé à la création d'Art entr'elles, un atelier qui poursuit les activités entreprises en prison avec Agir pour l'imaginaire. Régulièrement, une dizaine d'ex-détenues se réunissent ainsi dans les locaux d'Engrenage noir, rue Saint-Jacques, pour poursuivre leur œuvre de création. Pendant ce temps, un peu moins de la moitié des femmes qui ont participé au projet Agir par l'imaginaire sont toujours incarcérées.

«*Je crois qu'on est tous des artistes*», dit Julie-Chantale. Quant à la liberté, c'est à l'intérieur de soi qu'elle se trouve, constate cette mère d'une jeune fille de 15 ans qu'elle ne voit plus, et d'une autre petite fille qui est venue souvent la visiter en prison. «*Au moment du délit, comme de la détention, je n'étais pas libre*», explique-t-elle. Dans ces conditions, être en prison ou pas, quelle importance? Pour Pascale, qui a passé 146 mois en prison, et dont on présente une vidéo dans l'exposition, la peur, c'est de sortir de prison. «*Est-ce qu'il y a une place pour moi, là-bas?*» demande-t-elle. Une fois dehors, la peur de retourner en prison a pourtant motivé Geneviève dans son engagement à ne pas consommer de drogue.

«*La peur est le début de la sagesse*», glisse Ruth Gagnon, directrice de la société Elizabeth Fry, qui soutient les femmes ayant des démêlés avec la justice dans leur processus de réinsertion sociale et qui a parrainé ce projet.

Selon Mme Gagnon, qui dirige aussi la maison de transition Thérèse-Casgrain, les prisons sont mal adaptées aux besoins des femmes, qui y sont d'ailleurs largement minoritaires. «*Elles forment environ 15 % de la population carcérale*», dit-elle. Les mesures de sécurité des prisons pour femmes sont souvent excessives par rapport à la dangerosité des détenues, croit-elle.

Il est établi que les récidives des personnes qui ont bénéficié de libérations conditionnelles sont très rares. Les cas de retour en prison sont plutôt liés à des bris de condition.

Mais le chemin vers la liberté n'est pas simple pour autant. Il faut reconstruire peu à peu son identité, sa vie. Agir par l'imaginaire y contribue, comme l'atelier Art entr'elles. «*Je crois que je suis devenue accro au succès*», dit Geneviève.

## «L'ART» DE S'ÉVADER DE PRISON



GENEVIÈVE FORTIN

«QUE ME RESTAIT-IL?

MOURIR D'UNE «OVERDOSE» OU  
ME FAIRE BATTRE À MORT DANS LA RUE...»

Prisonnière et désormais libérée de son passé...

## GENEVIÈVE FORTIN VISE LA RECONQUÊTE DE SA LIBERTÉ AVEC LE SOUTIEN DE SA FAMILLE

À 12 ans, Geneviève Fortin tenait mordicus à vivre avant son temps. Sur le plan social, la très jeune adolescente a naïvement fait fi des conséquences désastreuses de s'immiscer dans un monde adulte en si bas âge. Et ce qui risquait d'arriver, arriva. Elle s'est mise à accumuler les mauvaises fréquentations, elle s'est enfuie du domicile familial de L'Assomption, dans Lanaudière, pour vivre dans la rue à Montréal et elle a rapidement sombré dans l'univers de la toxicomanie en consommant en vendant de la «dope» pendant plusieurs années.

MONTRÉAL

ÉRIC AUDET



En vertu de ses incartades, elle est allée en prison, a récidivé et est retournée derrière les barreaux pour des séjours plus ou moins longs. Mainte-

nant âgée de 28 ans, Geneviève Fortin ne lésine pas sur les moyens afin de reprendre sa vie en main. Son rêve: recevoir une seconde chance pour réussir sa réinsertion sociale et l'intégration au marché du travail. Prisonnière d'un passé houleux, elle vise la reconquête de sa liberté même s'il lui est impossible d'effacer d'un coup de baguette magique les préjugés, instaurés par notre prude et bonne société,



La création artistique aura notamment permis à Geneviève Fortin (à gauche) et Aleksandra Zajko de développer une étroite complicité.



Âgée de 28 ans, Geneviève Fortin revient de loin, de très loin. «Il y a trois ans, j'aurais pouffé de rire si des gens m'avaient dit que j'étudierais à l'université.»

à l'égard des personnes judiciairisées.

### ENVIRONNEMENT MALSAIN

Dans le cadre d'une entrevue accordée à PHOTO POLICE, Geneviève Fortin, par respect pour sa famille, nonobstant des raisons qui lui sont bien personnelles, ne tient pas plus qu'il ne le faut à dévoiler au grand jour la nature des crimes pour lesquels elle a longtemps dû ronger son frein derrière les barreaux.

«Je ne me sens pas à l'aise d'en parler. J'ai déjà été jugée et purgée mes sentences pour les délits que j'ai commis dans des prisons où il est difficile de rester sain dans un environnement aussi malsain.

«Je considère plus important de me faire connaître en tant qu'ancienne détenue qui tient à reprendre sa vie en main. Les médias s'intéressent plus souvent qu'autrement

aux cas des femmes et des hommes récidivistes. Pourtant, pour une récidive, il existe des centaines de personnes qui réussissent à s'en sortir sans faire les manchettes. Vous savez, c'est extrêmement honteux d'aller en prison, mais c'est encore pire lorsque l'on retourne en société et incapable de se dénicher un logement, ni un emploi, à cause d'un dossier criminel et d'une enquête de crédit. Dans mon cas, ce fut un coup très dur, car je ne m'attendais pas à ça. La réalité m'a rattrapée», a-t-elle fait remarquer.

Toutefois, Geneviève Fortin est davantage encline à relater son lourd passé et son ancienne vie de toxicomane.

### FUGUE INTERMINABLE

Tout d'abord, notre interlocutrice tient à préciser qu'elle est issue d'une



L'œuvre «Finalité finale» de Geneviève Fortin «représente les répercussions de la captivité humaine sur la santé mentale. Les contraintes de la prison créent un isolement, pas seulement physique, mais aussi, et surtout, mental.»

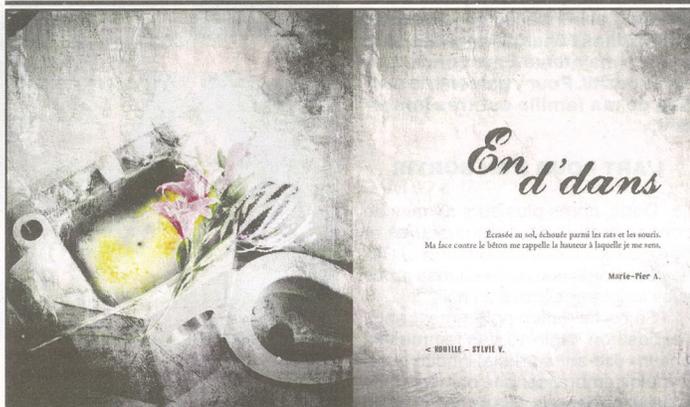
bonne famille «conservatrice» avec laquelle elle entretient aujourd'hui une excellente relation. Le hic, c'est qu'elle était déjà «hyper extrémiste» à 12-13 ans et en quête d'une indépendance sans bornes.

«J'ai commencé à fumer la cigarette et du pot au primaire. En sixième année, je consommais de la mescaline. Puis, j'étais très grande pour mon âge, je ne me faisais jamais «carter» dans les bars et je ré-

quentais alors le monde adulte. De plus, j'avais besoin de liberté et j'ai préféré courir le risque de vivre dans la rue au lieu d'aboutir dans un centre d'accueil.

«À 13 ans, j'ai été recherchée pendant plus de 14 mois après avoir quitté le nid familial. Je m'étais enfuie à Montréal pour vivre dans la rue. À une certaine époque, j'ai aussi vécu dans une commune composée de punks, un mouvement qui

## Étudiante en psychologie à l'UQAM et passionnée de créations artistiques



Pour Marie-Pier A. «En d'dans», signifie: «Écrasée au sol, échouée parmi les rats et les souris. Ma face contre le béton me rappelle la hauteur à laquelle je me sens».



Geneviève Fortin profite de la période estivale pour suivre des cours en arts plastiques, en plus de s'impliquer au sein du comité Art Entr'Elles (un collectif de femmes artistes ayant eu des démêlés avec la justice). À l'instar de son amie Julie-Chantale Saint-Jean, elle présentera les 29 et 30 juin des créations artistiques au Studio LEVIER, situé au 4525, rue Saint-Jacques (près du métro Place Saint-Henri).

n'a aucun respect pour la société, dans un édifice situé dans le coin des rues Parthenais et Ontario. Pratiquer le «squeeze» et la vente de drogues dures me permettaient de subvenir à mes besoins», a-t-elle informé.

Ironie du sort, Geneviève Fortin faisait preuve de politesse, même si elle était parfois épiée par les forces

de l'ordre. «Je voyais les policiers même une seringue plantée dans le bras!»

À force de vivre dans un milieu désorganisé et trop souvent imprévisible, Geneviève Fortin a atteint le fond du baril. «Que me restait-il? Mourir d'une «overdose» ou me faire battre à mort dans la rue.»

### «FAIRE DE LA CELLULE»

Au fil des ans, Geneviève Fortin a été incarcérée à la Maison Tanguay de Montréal (peine provinciale de deux ans moins un jour), ainsi qu'à l'Établissement fédéral pour femmes de Joliette. «Au provincial, les gardiens débarrent les portes des cellules à sept heures du matin avec des clés de six pouces de long. Le réveil est brutal parce que ces manœuvres font un vacarme terrible. D'autre part, il y a des prisonnières qui travaillent à la buanderie à 2,50 \$ de l'heure ou encore aux cuisines, nonobstant les quelques chanceuses qui ont un emploi lié à l'administration. Les prisonnières sans emploi n'ont droit qu'à une heure de cour par jour, comparativement à deux heures pour celles qui ont un boulot.

«À cause de mes problèmes de toxicomanie, je devais absorber de



En vente dans toutes les librairies, le recueil (avec CD) intitulé «Temps d'agir», (Éditions Planète rebelle) renferme une panoplie d'œuvres réalisées par près d'une cinquantaine de femmes en établissements de détention.



Grâce à l'initiative d'Aleksandra Zajko, la comédienne Carole Laure (photo) a accepté d'endosser le titre de porte-parole de l'exposition «Agir/art des femmes en prison». Elle a ainsi eu l'occasion de se rendre à la Maison Tanguay pour rencontrer des femmes qui l'ont touché, à l'instar des œuvres réalisées par les prisonnières.

la méthadone (produit de remplacement pour permettre le sevrage des

toxicomanes) et me soumettre à des fouilles quotidiennes pour éviter d'en faire le trafic. Jour après jour, je ne sortais pas beaucoup et j'essayais plutôt de dormir le plus longtemps possible. Dans le jargon carcéral, je «faisais de la cellule». Donc, j'ai pris beaucoup de poids à l'intérieur des murs à cause de la bouffe, des médicaments et de l'inactivité. De toute façon, je détestais l'ambiance empreinte de violence verbale, de «bitchage» et de rejet. Qui plus est, bon nombre de prisonnières amplifient la gravité de leurs crimes pour tenter de se positionner au-dessus de la mêlée», raconte la jeune femme très articulée.

«À l'Établissement Joliette, l'ambiance est totalement différente. Les femmes sont regroupées dans un mini-village, où l'on retrouve huit chambres par maison. Le confort et les commodités sont de loin supérieurs comparativement au provincial. Les règles sont moins rigides et les femmes ont le droit de demeurer à l'extérieur jusqu'à 22 heures», a-t-elle expliqué en précisant que l'interdiction de fumer dans les établissements carcéraux fait en sorte qu'une cigarette, aussi petite soit-elle, se vend

## «Les femmes qui ne prennent pas de pilules en prison sont des cas d'exception!»

dix dollars sur le marché clandestin.

### PARFAIT EXEMPLE DE RÉHABILITATION

Aujourd'hui, Geneviève Fortin se situe à des années lumières d'une longue période bien précise de sa vie au cours de laquelle elle aura malheureusement vécu l'enfer sur Terre.

En plus d'être sobre, elle est étudiante en psychologie à l'Université du Québec à Montréal (l'UQAM) en vue de devenir travailleuse sociale et suit actuellement des cours d'été en arts plastiques.

«Le déclic s'est produit, il y a deux ans, après ma libération du pénitencier de Joliette alors que je résidais à la Maison Thérèse-Casgrain, a-t-elle fait valoir en faisant référence à un centre de transition pour femmes (la première du genre au Québec, fondée en 1980 par la Société Elizabeth Fry et installée dans le quartier montréalais Notre-Dame-de-Grâce), qui offre une aide précieuse aux femmes judiciairisées dans le processus de réinsertion sociale tout en sensibilisant la population à leurs problèmes.

«Je me suis demandée «si, un jour, j'aimerais avoir un bon emploi, un fond de pension, une retraite agréable et voyager?». Mon désir réel de m'en sortir l'a emporté. Dans ma vie, j'ai consacré beaucoup de temps dans l'énergie négative et je préfère maintenant me concentrer sur le positif. Pour y parvenir, le soutien de ma famille est très important.»

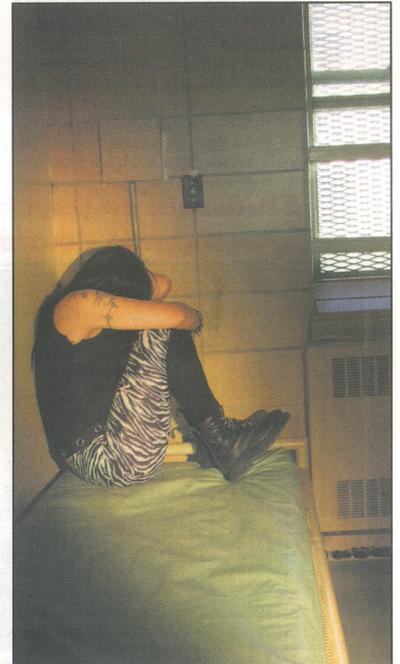
### L'ART POUR S'EN SORTIR

Donc, après plusieurs années de consommation de drogues dures et de séjours à l'intérieur des murs, Geneviève Fortin voit la vie en rose après avoir longtemps broyé du noir.

Sa participation notamment dans l'exposition «Agir/art des femmes en prison» (lire autre article) l'incite aussi à vouloir embrasser une carrière dans le domaine des arts. Elle ne pense qu'en fonction de se construire un présent dans l'espoir d'assurer futur prometteur.

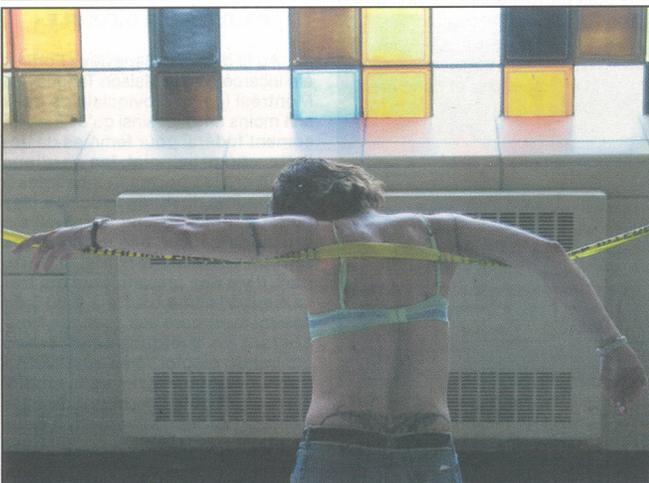
«La création artistique est une façon de se libérer des sentiments refoulés, sans risque de représailles, de reprendre confiance en nous par la valorisation positive d'un projet mené à terme, d'explorer nos rêves et nos désirs et de réaliser que l'on fait partie de cette société, malgré les barreaux.

«Depuis, je m'implique activement dans la communauté, ce qui m'a permis de développer un nouveau réseau social. Il est important de raviver le débat, ainsi qu'une réflexion au sujet de nos prisons. Nous avons des choix à faire en tant que société et l'exposition fut l'occasion d'atteindre le grand public et lui offrir une différente vision sur les femmes qui comme moi-même, ont eu des démêlés avec la justice», a-t-elle expliqué en guise de conclusion.



Une photo d'une prisonnière vaut parfois 1000 mots...

## «Je vouvoyais les policiers même avec une seringue plantée dans le bras!»



Une œuvre photographique de Sylvie Verville intitulée: «Blessée».

Des visites en prison très fortes en émotion...

## Aleksandra Zajko a créé une excellente chimie entre artistes professionnels et femmes en détention

Geneviève Fortin était en transition à la Maison Thérèse-Casgrain lors de la concrétisation de l'exposition «Agir/art des femmes en prison» ayant permis à 49 détenues, avec la complicité de huit artistes multidisciplinaires, de présenter publiquement 35 œuvres (photographies, cinéma d'animation, vidéos, installations sonores, musique, chansons, danse, etc.) accomplis sur une période de deux ans (2008-2010) dans quatre établissements, soit la Maison Tanguay (prison provinciale), l'Établissement Joliette, à l'Institut psychiatrique Philippe-Pinel ainsi qu'à la maison de transition Thérèse-Casgrain.

MONTRÉAL

ÉRIC AUDET



Enjouée, dynamique et persévérante, Aleksandra Zajko détient une formation en Histoire de l'art et en études cinématographiques. Elle est à l'emploi de la Société Elizabeth Fry du Québec depuis cinq ans.

Pendant trois semaines, lesdites œuvres ont été présentées à la galerie Eastern Bloc, à Montréal, par l'entremise de la Société Elizabeth Fry du Québec (un organisme favorisant la réinsertion des femmes judiciairisées) et Engrenage Noir/LE-VIER (soutenant l'art communautaire et l'art activiste humaniste), afin de lever le voile sur les luttes individuelles de femmes en conflit avec la loi dans un contexte artistique.

### DU JAMAIS VU!

Cette première canadienne n'aurait sans doute pas été possible sans le travail acharné de la coordonnatrice du projet et de l'exposition «Agir/art des femmes en prison», en l'occurrence, Aleksandra Zajko, laquelle occupe également les fonctions d'agente de développement à la Société Elizabeth Fry du Québec, puisqu'elle s'est donnée corps et âme à toutes les étapes de cet ambitieux projet de création collective. **«Ce projet m'a permis de découvrir les femmes sous un angle positif et travailler en collaboration avec elles dans notre mandat de sensibilisation du public.**

**«À travers notre relation, j'ai appris que les plus grandes difficultés des femmes ayant purgé une peine surgissent lors de la libération et le retour à la réalité. Par le biais de l'exposition, on a voulu que leur art sorte de la prison, qu'il soit vu par le public et que ça suscite un dialogue social»,** informe-t-elle.

D'autre part, Aleksandra Zajko a rédigé un excellent billet d'avant-propos à l'intérieur d'un recueil avec CD coup de poing, intitulé «Temps d'agir» (Éditions Planète rebelle) qui rassemble des textes, des photos et des collages réalisés par les femmes en établissements de détention et les artistes professionnels ayant participé au projet.

### DES EXTRAITS

En voici quelques extraits afin de démontrer que la tâche qui l'at-

tendait ne fut pas une sinécure: «Trouver des fonds pour subventionner la création artistique en prison, alors que les politiques conservatrices s'orientent de plus en plus vers la punition et la répression des personnes judiciarisées. Solliciter des fonds à des compagnies en les persuadant qu'il est «profitable» d'associer leur image à des femmes en prison! (...) Capter l'intérêt d'une participante, sachant que le matin même, une décision de la Cour lui faisait perdre la garde de son plus jeune enfant. (...)

**«Désamorcer les tensions dans le groupe. Entendre des histoires difficiles. Dire la bonne chose au bon moment. Être spontanée sans blesser. Reconnaître ses erreurs et en reparler pour réparer les torts. Se remettre en question. Faire preuve de souplesse. Éviter l'épuisement professionnel. Et j'en passe!».**

### Projet «Machine»

## SALVATORE CAZZETTA LIBÉRÉ SOUS PLUSIEURS CONDITIONS

(É. A.) - **Blanchi des accusations portées contre lui à l'instar de 30 autres membres présumés des Hells Angels à l'issue de «l'Opération SharQc», Salvatore Cazzetta fut néanmoins le seul d'entre eux à devoir demeurer derrière les barreaux en raison d'une cause pendante.**

### LONGUEUIL

En effet, le vétéran motard de 56 ans avait de nouveau été arrêté alors qu'il se trouvait à l'intérieur des murs dans le cadre du projet «Machine». Le principal intéressé est suspecté d'avoir pris part aux activités d'un vaste réseau de trafic de drogue et de cigarettes dans la réserve de Kahnawake, où les limiers auraient trouvé des items à l'effigie des Hells Angels en territoire mohawk. Pas moins de 60 suspects ont été appréhendés dans le présent dossier.

### CAUTION DE 15 000 \$

Mais à la suite de ce que nous écrivions la semaine dernière à la suite de la libération des 31 personnes présumément reliées aux HA, au palais de justice de Longueuil, Salvatore Cazzetta a été libéré sous de strictes conditions. En plus de verser une somme de 15 000 \$, il a dû remettre son passeport et accepté des interdictions l'empêchant de quitter le Québec et de se rendre sur la réserve de Kahnawake.

Il lui est aussi notamment défendu de posséder un téléphone cellulaire ou téléavertisseur, sauf pour des fins de travail légitime.

L'ancien chef des Rock Machine ne pourra pas non plus communiquer avec les co-accusés sans la présence d'un avocat et posséder d'armes offensives. Salvatore Cazzetta retournera devant la Cour le 25 octobre pour assister à la suite des procédures judiciaires intentées contre lui.



Par mesure préventive, le Tribunal a ordonné à Salvatore Cazzetta de se rapporter tous les premier et troisième lundis de chaque mois au poste de la Sûreté du Québec situé à proximité de sa résidence.

# L'ART de l'évasion

Grâce à l'art, des détenues fuient, l'espace de quelques heures, la dure réalité de la prison. **Elles slamment, dansent et tournent des vidéos dans des établissements carcéraux du Québec.** Et, surtout, elles font entendre leur voix.

[PAR MARIE-EVE COUSINEAU]



Nous sommes votre miroir, de Pascale, qui s'est initiée à la photo.

**V**ieux t-shirt noir, chaussettes aux pieds, Brigide, 47 ans, me fait face au parloir de la Maison Tanguay, verrouillé et surveillé par des caméras.

Pour elle comme pour moi, impossible de sortir de la pièce.

Depuis cinq ans, elle fait le va-et-vient entre la rue et la prison. Dans une autre vie, cette toxicomane à l'enfance difficile s'en sortait pourtant plutôt bien. Elle a été adjointe administrative au cabinet de l'avocat Julius Grey – il a assisté à son anniversaire d'abstinence à Narcotiques Anonymes. Elle a même fondé et dirigé une entreprise de calfeutrage qui a bien fonctionné.

Puis elle a fait une rechute. Drogue, prostitution, vol à l'étalage... Brigide a tout perdu : ses trois enfants (et ses quatre petits-enfants), sa maison, ses REER. « Mon estime personnelle s'est noyée dans les *crack houses* d'Hochelaga-Maisonneuve. » >



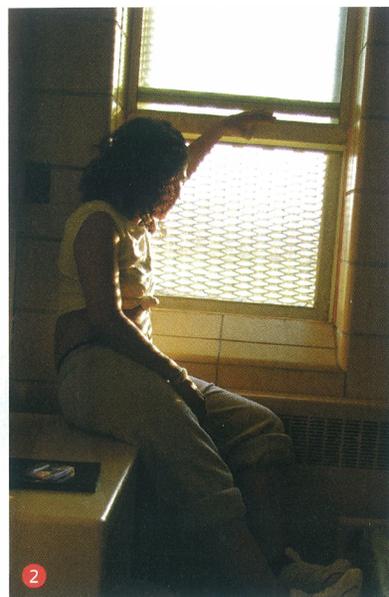
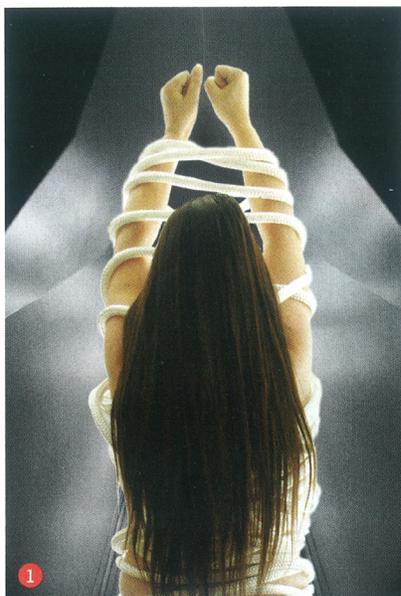
IN MY DREAM MY X-  
HUSBAND TENDERLY TAKES  
MY HAND INTO HIS AND  
TELLS ME HE LOVES ME  
STILL AND WILL LOVE ME  
ALWAYS. I WANT TO TELL HIM  
I LOVE HIM TOO, BUT I  
CANT BECAUSE FOR HIM  
THESE WORDS MEAN SOMETHING  
DIFFERENT.

I Think I  
♥ ♡

**Fashion**, de Joline.  
« Agir par l'imaginaire »,  
un projet-pilote de  
création artistique,  
permettait aux  
détenues d'exprimer  
leurs émotions.

Your emotional nature is strong.

L'EXTRÊME  
L'EXTRÊME



1. *Finalité finale*, de Geneviève. «La prison est une contention mentale qui entraîne la folie.» 2. *Caged Songs*, de Cassandra.

> Mais sa vie a pris un tournant en 2008, quand elle a réalisé un court métrage à Tanguay avec cinq autres détenues et une vidéaste professionnelle. Elle y jouait le rôle d'une femme qui, effets personnels sous le bras, pénètre pour la première fois dans un centre de détention.

Tout ce travail, le film et le documentaire de tournage (*making of*), elle l'a fait dans le cadre d'«Agir par l'imaginaire», un projet-pilote de création artistique en milieu carcéral. Pendant deux ans, 49 détenues se sont initiées, avec l'aide d'artistes professionnels, au chant, au slam, à la danse, à la photographie, à la vidéo, au film d'animation.

En tout, 11 ateliers ont été offerts dans différents établissements (pénitencier fédéral de Joliette, Maison Tanguay, maison de transition Thérèse-Casgrain, Institut Philippe-Pinel). Le projet a été lancé par la Société Elizabeth Fry du Québec et l'organisme Engrenage Noir/LEVIER, qui ont pour mission respective de fournir du soutien aux femmes détenues et de promouvoir l'art communautaire et militant.

De l'art-thérapie? Non, dit Aleksandra Zajko, 30 ans, formée en cinéma et en histoire de l'art, responsable d'Agir par l'imaginaire. «Plutôt une initiative pour faire entendre la voix des détenues. Beaucoup d'entre elles souffrent de toxicomanie ou ont été victimes de violence.

Nous voulons montrer au public comment la pauvreté – économique, sociale, affective, émotionnelle – mène ces femmes à l'incarcération et comment cet enfermement aggrave leur situation.»

De la fin mai à la mi-juin, à Montréal, l'exposition AGIR a présenté les œuvres des participantes et des huit artistes professionnels qui les ont suivies.

suivi un atelier de photo à la maison de transition Thérèse-Casgrain, à Montréal. Le déclic! Puis elle s'est inscrite à un cours de photographie au cégep et a décroché de petits contrats. «Agir par l'imaginaire a été un tremplin», dit-elle.

Cette fille de bonne famille, douée pour les études, a décidé de s'en sortir. En janvier 2010, en liberté conditionnelle et sous

## PRINCIPAUX CRIMES : vol à l'étalage, fraude, voies de fait simples et violation des conditions de liberté sous caution.

Sur l'une d'elles, on voit une femme, les yeux bandés d'une corde, les cheveux en bataille, le visage barbouillé de rouge à lèvres. «La prison est une contention mentale, dit Geneviève, l'auteure de la photo. Tout y est contrôlé. Il n'y a aucune liberté d'action. Je voulais exprimer la folie que cela entraîne.»

À 28 ans, Geneviève a passé la moitié de sa vie gelée à l'héroïne. Dès l'adolescence, elle a pris le chemin de la rue. Elle a lavé des pare-brise, squatté et vendu de l'héroïne avant d'aboutir en prison. Combien de fois? Qu'importe. Dans le cadre d'Agir par l'imaginaire, elle a

méthadone, elle a emménagé dans un studio à Montréal. «Mon premier vrai appartement!» s'est-elle réjouie. Quelques mois plus tard, elle est entrée à l'université en psychologie. Une victoire qu'elle peut attribuer à sa détermination. Mais un peu aussi à l'art en prison.

Agir par l'imaginaire n'était pas de l'art-thérapie. Un peu, quand même, admet Sylvie Frigon, professeure de criminologie à l'Université d'Ottawa. Car les tensions sont parfois vives derrière les barreaux, et l'art permet de les apaiser. «Cet interstice de liberté a été un moyen pour les femmes de canaliser leurs émotions.»



3. *Blessée*, de Sylvie.

À la Maison Tanguay, Aline White, conseillère en milieu carcéral, dresse aussi un bilan positif du programme. «Ce qui est fantastique, dit-elle, c'est que les femmes ont pris l'engagement d'être suivies, pendant un an ou deux, par les organisateurs d'Agir par l'imaginaire. Elles ont ainsi créé des liens avec des personnes de l'extérieur, ce qui a favorisé leur réinsertion sociale.»

L'aventure Agir par l'imaginaire est terminée, mais elle a fait des petits. Avec une artiste et d'ex-détenues, Geneviève a fondé en 2009 le collectif Art Entr'Elles. Chaque semaine, à Montréal, des femmes se réunissent pour créer une œuvre collective en collaboration avec un artiste.

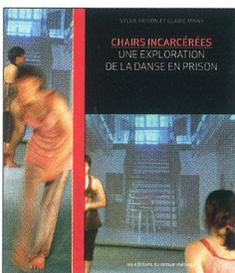
Même une idée toute simple comme celle-là n'est pas évidente à mettre en marche quand on sort de prison. Plusieurs contrevenantes qui purgent leur

peine en société doivent respecter une condition de non-association qui leur interdit d'être en contact avec quiconque possède un dossier judiciaire.

Impossible donc, pour elles, de se réunir ou d'aller acheter, ensemble, des pinceaux, à moins d'avoir avec elles une intervenante comme Aleksandra Zajko. Ce qui alourdit la démarche.

«Quand je rencontre une nouvelle personne, j'ai 10 minutes pour lui demander si elle a un dossier judiciaire! confie Geneviève. Je comprends que cette condition nous pousse à tisser un nouveau réseau social mais, en même temps, c'est difficile de créer des liens.» Malgré tout, Art Entr'Elles a déjà réalisé, entre autres, un film d'animation.

Aux dernières nouvelles, Geneviève poursuit ses études en psychologie – elle adore ça. Quant à Brigide, il semble qu'on en ait perdu la trace pour l'instant... ←



## À LIRE

**TEMPS D'AGIR** (ÉDITIONS PLANÈTE REBELLE ET LES FILLES ÉLECTRIQUES, 2011). Ce livre-CD, réalisé autour d'Agir par l'imaginaire, rassemble des textes écrits par des détenues ainsi que du matériel visuel créé en prison.

**CHAIRS INCARCÉRÉES - UNE EXPLORATION DE LA DANSE EN PRISON** (ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE, 2009), Sylvie Frigon, de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec Claire Jenny, chorégraphe qui dirige des ateliers au Québec et en France.

## LES QUÉBÉCOISES EN PRISON

# 37 ans

Âge moyen des détenues

# 66%

des détenues ont des enfants

# 65 à 85%

ont été victimes de violence dans l'enfance, de violence conjugale ou de viol

70% sont aux prises avec des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie

14% souffrent de dépression majeure, d'un trouble psychotique ou bipolaire

12% ont été condamnées pour un crime violent (2007)

# 78 jours

Durée moyenne de la condamnation

# 169

Nombre moyen de détenues par année dans un pénitencier provincial québécois (peine de moins de deux ans)

SOURCES: MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, STATISTIQUE CANADA, CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE, SYLVIE FRIGON, SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU CANADA.

# Creative freedom opens doors in all directions

CULTURE

Wildly different artists flourish in supportive environments

JOHN POHL  
GAZETTE VISUAL ARTS CRITIC

Art can hang on a wall, expressing the beauty of the natural world. It can be used to promote a cause. And, for some, it can be a life raft.

Three exhibitions this week are wildly different, but what ties them together is that the artists have benefited from supportive environments.

Dorothy Knowles creates art whose beauty is its sole and unquestioned justification. She is showing at Han Art Gallery the yellow Saskatchewan landscapes that have made her one of Canada's greatest artists, and has sold more than half of them, said gallery manager Chloe Ng.

Now 84, Knowles paints with the same assurance and command of her medium — acrylics used as thinly as watercolours — as she ever did. Afternoon Light, painted last year, is perhaps a little denser and more contemplative, but was executed as vigorously as paintings from 20 years earlier. And the eagerness of collectors to acquire her paintings is reflected in the asking prices: Marsh Green and Blue, a large painting from 1991, is offered at about \$50,000, while Afternoon Light, a slightly smaller painting from 2010, has a price tag of about \$20,000.

Knowles said her husband, the painter William Perekhodoff, supported her career as they raised a family. He pushed her and took her seriously, she said. "Art was the focus (of life), not a pastime."

And it was fun. "I love to paint, and I love the way paint works," she said. "It's like playing with mud."

**Dorothy Knowles: Woven Beauty** continues until July 10 at Han Art Gallery, 4209 Ste. Catherine St. W. Information: [www.hanartgallery.com](http://www.hanartgallery.com).

**Things are a little more down to Earth** at the McCord Museum, where **The Indian Act Revisited** is pointing a spotlight on the 19th-century law that essentially makes Indians wards of the state and gives ownership of all the resources on their land to the federal government. Excerpts from the text of the law are posted next to the work of each of eight artists in response to a section of the law.

Next to France Gros-Louis Morin's installation, Section 93 states that "no one can remove minerals, stone, sand, gravel, clay or soil from a reserve without the permission of the Minister."

Morin responds in Reserve Soil with an installation of six photos and a sack of dirt that — if actually taken from the reserve (three photos show Morin digging soil and putting it into the sack) — is technically illegal.

The three other photos show Indian land being strip-mined, something that can be done without approval by the Indians who live on the reserve, according to Morin, who lives in Wendake, just north of Quebec City.

Other excerpts from the Indian Act make it clear that the government can expropriate and sell off parts of Indian reserves without permission of the Indians who live there but can't own anything.

The object of the exhibition is not to present Indians as victims, said Teharihulen Michel Savard, another artist from



GALERIE EASTERN BLOC

Agir: art des femmes en prison is a showcase of 49 women prisoners' creative expression, at the Galerie Eastern Bloc. Geneviève's Finalité Finale diptych, above, is an exuberant but totally contemporary pair of images of a woman in pain.



MCCORD MUSEUM

France Gros-Louis Morin's Reserve Soil raises questions about Indian land.



HAN ART GALLERY

Dorothy Knowles's paintings, including Marsh Green and Blue, are simply about capturing beauty. "I love the way paint works," she says. "It's like playing with mud."

Wendake in the exhibition, but to reach out to other Canadians for understanding. That it does, brilliantly.

**The Indian Act Revisited** continues until Aug. 7 at the McCord Museum, 630 Sherbrooke St. W. Information: [www.mccord-museum.qc.ca](http://www.mccord-museum.qc.ca).

**Agir: art des femmes en prison** at the Galerie Eastern Bloc is a showcase of what 49 women burdened by poverty of body and spirit were able to accomplish once their creativity was unleashed.

Eight volunteer professional artists went into Maison Tanguay and Joliette prisons, the Philippe Pinel Institute and the Thérèse Casgrain halfway house and set up workshops in dance, music, photography and video. They provided technical expertise for the women prisoners to create art and exhibit it in a manner consistent with a good gallery or museum show of contemporary art.

The exhibition at Galerie Eastern Bloc — on only until Thursday — was installed by another volunteer, art director Vanesa Mazza, to evoke arrest and imprisonment.

You enter a dark room, where you hear police sirens, then walk into harsh lights and the prison proper, where art is displayed within fenced-in enclosures and cell-like rooms. Pick up one of the pay phones on the wall and hear a woman singing about her hopes for the future.

"I learned I can sing" through the project, said J.F., one of the voices on the phone.

Photographer Paul Litherland was one of the volunteer professionals in the project, sponsored by two organizations that help women readjust to life in society, the Elizabeth Fry Society of Quebec and Engrenage Noir/LEVIER.

Litherland taught visual language — shapes, colours, textures — and had the women describe what they saw in a photo. Then, he said, "I had them write a story or a poem and make a photo to go with it," an idea he learned early in his own career from the American photographer Duane Michaels, who merged photography and writing in portraits of people in their own environment.

"I opened a door for them," he said. "It was up to them to walk through it."

One of his students, Geneviève, whose Finalité Finale diptych is an exuberant but totally contemporary pair of images of a woman in pain, already considers herself an artist.

J.F.'s goal is more modest: to survive, with the help of a supportive family and her community of artists. She is in a project started by the former inmates, which will have an exposition called Second Chances at the end of June.

"I am looking forward to change in my life," she said. "If there isn't something for girls to do when they get out ... that's when crime begins."

**Agir: art des femmes en prison** continues at Galerie Eastern Bloc, 7240 Clark St., until Thursday. A guided tour takes place on Thursday at 5:30 p.m. and a roundtable discussion on the Role of Prisons and Possible Alternatives on Thursday at 7 p.m. Information: [www.expoagir.com](http://www.expoagir.com). Second Chance: Art Entr'Elles takes place at Levier Studio, 4525 St. Jacques St. W. on June 29 and 30.

[john.o.pohl@gmail.com](mailto:john.o.pohl@gmail.com)